

CA1
EA920
C15
#29/June '84
DOCS

ion of Canada to
European Communities

Mission du Canada auprès
des Communautés européennes



June 20, 1984

Le 20 juin 1984

bulletin

Canada

newsletter



N°29

	<u>Page</u>
Canada/EC high level consultations	2
Le Travail partagé promis à un bel avenir	2
Fisheries and Oceans: the Canadian experience	4
Le multiculturalisme: Les Canadiens d'origine française	5
EN BREF: A new Governor-General for Canada	
L'été Jacques Cartier	
Un congrès mondial des villes jumelées	



Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures
OTTAWA

JUN 14 1984

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
REPOURNER A LA BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE

Jacques Cartier, 1491-1557. Lors de son premier voyage au Nouveau Monde, il y a 450 ans cet été, il explora le Golfe du Saint-Laurent et il prit possession du Canada au nom du roi François Ier.

CANADA/EC HIGH LEVEL CONSULTATIONS

On 7 and 8 June a high level delegation from Ottawa attended the 22nd round of semi-annual consultations between Canada and the EC, in Brussels. The Canadian delegation was led by Mr. Daniel Molgat, Assistant Deputy Minister for European Affairs in the Department of External Affairs. Mr. Gianluigi Giola, Deputy Director-General for External Relations led the European Commission team.

The two delegations reviewed the international economic situation and a wide range of multilateral trade issues. They also exchanged information on recent policy developments. The Commission presented outlines on reform of the Common Agricultural Policy, the EC commercial policy and the improvement of its internal market. The Canadian delegation provided recent information on banking legislation and the special import measures legislation in Canada. The Canadian side also underlined its present policy on seals and reiterated its long-standing objection to the EC embargo on the products of young harp seals, which ignores principles of resource management and constitutes a dangerous precedent in international trade policy.

The Commission expressed its concerns about the provisional extension of the Canadian footwear quota and announced its intention to seek GATT article 19 consultations. Canada noted that the recent recession had delayed the industry's efforts to reajust, and pointed out several positive measures which had accompanied the decision.

The Canadian delegation outlined its position on the EC GATT-bound duty-free newsprint quota. The Commission indicated that it would be proposing supplementary provisional quotas in order to provide duty-free cover to all EC newsprint requirements. Canada pointed out that Canadian procedures and European publishers need to operate within a secure and predictable market-access regime. A system of provisional quotas impairs their ability to make long term contracts.

In the interests of the survival of Atlantic salmon stocks, and the industry which depends upon it, the Canadian delegation asked the Community to reconsider its position on the size of the total allowable catch for West Greenland, and to agree to a substantial reduction.

The two delegations also addressed a number of other bilateral issues, including provincial liquor board practices in Canada, asbestos, the application of EC meat hygiene standards to third countries, EC export restitutions on beef, and the import of Canadian seed potatoes.

LE TRAVAIL PARTAGE PROMIS A UN BEL AVENIR

Juste avant Noël, à Thompson (Manitoba), plus de 2.000 employés d'Inco Metals Co. sur le point d'être mis à pied apprenaient qu'ils gardaient leur travail pour plusieurs mois encore grâce au Programme de travail partagé du ministère fédéral de l'Emploi et de l'Immigration.

Comme le sous-entend son nom, le Programme de travail partagé consiste à répartir le travail disponible entre les travailleurs. Ainsi, ces derniers conservent leur emploi et la plupart des avantages sociaux qui s'y rattachent, tandis que les em-

ployeurs gardent une main-d'oeuvre spécialisée sur laquelle ils pourront compter lorsque les conditions économiques s'amélioreront. Cette solution réduit la semaine de travail, mais la diminution correspondante du revenu est compensée en grande partie par des prestations d'assurance-chômage.

Lors de sa mise en place, au début de 1982, le Programme de travail partagé visait uniquement à réduire le chômage provoqué par des mises à pied temporaires. Au 25 mai 1983, il avait permis d'éviter 108.758 licenciements (dont 87.000 pour 1982 seulement) et 259.863 personnes (202.037 pour 1982) avaient consenti à se partager le travail disponible. Des modifications ont rendu le programme accessible aux travailleurs touchés par des licenciements permanents. Ces modifications comprennent également une disposition visant la formation, dont peuvent se prévaloir les personnes mises à pied temporairement aussi bien que celles qui sont licenciées de façon permanente. La période de Travail partagé, habituellement de six à 26 semaines, est alors de 50 semaines pour donner plus de temps aux travailleurs d'accroître leurs compétences et de chercher de nouveaux emplois. Les frais de formation (collective ou individuelle) sont assumés à même les crédits annuels de \$1 milliard affectés au Programme national de formation. Les entreprises qui ont des ententes de formation industrielle conclues en vertu de ce programme sont remboursées presque intégralement. Le Ministre de l'Emploi et de l'Immigration vient d'annoncer que ce programme est prolongé jusqu'au 31 mars 1985.

Un sondage mené auprès de quelque 350 employeurs participants a révélé que 80 p. cent d'entre eux ont trouvé le Programme de travail partagé profitable et que 83 p. cent seraient prêts à recommencer l'expérience si la situation l'exigeait. Une minorité seulement s'est plainte des coûts supplémentaires par rapport aux licenciements. Le désir de conserver une main-d'oeuvre d'expérience, l'appui accordé par la direction et les syndicats, les économies possibles au titre des coûts de main-d'oeuvre sont, en fait, les principaux facteurs qui ont amené les entreprises à participer au Programme. Par contre, les frais d'administration, les efforts à déployer ainsi que le coût plus élevé des avantages sociaux ont eu un effet de dissuasion.

Les avis des employeurs diffèrent au sujet de l'influence du Travail partagé sur la productivité. Pour certains, il en résulte une réduction de la productivité parce qu'il brise le rythme de travail et crée un climat de vacances prolongées, ou parce qu'il cause des démarrages et des arrêts plus fréquents des machines. La plupart des employeurs, cependant, trouvent que le Travail partagé influe positivement sur le moral des travailleurs, qu'il élimine le sentiment d'insécurité et qu'il contribue à réduire l'absentéisme, les employés ayant plus de temps libre pour vaquer à leurs affaires personnelles.

Le Travail partagé présente un autre aspect positif. Le rapport précité montre, en effet, que la moitié des employeurs ont profité de cette période pour adopter de nouvelles méthodes de mise en marché ou de vente, et que certains ont amélioré leur matériel ou leurs procédés de production.

De leur côté, les travailleurs participants sont heureux de pouvoir conserver leur emploi et de toucher un revenu plus élevé que celui qu'ils auraient tiré des prestations d'assurance-chômage. 80 p. cent de l'ensemble des travailleurs trouvent le programme moyennement ou très profitable. Si l'on s'adresse uniquement aux personnes qui auraient été licenciées, ce taux s'élève

à 96 p. cent. De plus, 90 p. cent des travailleurs participants sont prêts à recommencer l'expérience et les deux tiers accepteraient des cotisations d'assurance-chômage plus élevées pour financer le Programme. Les travailleurs déclarent également que le Travail partagé leur a permis d'éviter certains problèmes émotifs ou familiaux que crée le chômage.

DONNEES CUMULATIVES SUR LE PROGRAMME DE TRAVAIL PARTAGE

Janvier 1982 à mars 1983

Canada

Date	Nombre de travailleurs visés	Nombre de licenciements évités	Dépenses (en millions de dollars)
25 février 1982	7 603	3 044	,05
31 mars 1982	26 708	11 610	,90
29 avril 1982	50 720	22 141	3,17
25 mai 1982	69 292	31 230	7,56
29 juin 1982	109 226	48 965	15,66
27 juillet 1982	132 025	57 649	24,58
31 août 1982	151 193	65 102	31,08
28 sept. 1982	161 397	69 232	41,29
26 oct. 1982	176 920	75 270	54,39
30 nov. 1982	196 539	82 804	69,71
31 déc. 1982	202 320	87 000	83,15
26 janvier 1983	216 357	92 062	94,00
23 février 1983	232 722	98 534	106,82
16 mars 1983	242 566	102 062	113,75

FISHERIES AND OCEANS: THE CANADIAN EXPERIENCE

Canadian scientists working in ocean research are engaged in frontier exploration, and not merely in a metaphorical sense. For Canada, the ocean is the frontier - or more accurately, three frontiers: the Atlantic (including the Gulf of St. Lawrence), the Pacific and the Arctic - and the excitement and sense of arrival is no different than it was when the Prairies were settled in the late 1800s and the Yukon was tamed at the turn of this century.

In the 1970s, world energy hunger and the depletion of oil reserves under the land pushed exploration seaward, and some of the most promising oil and gas finds were in Canadian areas of the Arctic and the Atlantic. Oil reserves in the Beaufort Sea, for instance, have been estimated at between 9 and 32 billion barrels, and discoveries off Newfoundland, including the Hibernia field, are believed to be large enough to supply 250 000 barrels a day over 25 years, starting in 1990. Canadian natural gas resources have been discovered recently in commercially-exploitable proportions near the north shore of Melville Island in the western Arctic. But fossil fuels are only one resource in the seas off Canada's coasts. The 200 mile exclusive economic zone off Canadian shores, in force since 1977, dictates responsibility for the management of extensive fishery resources.

Canada, in company with roughly 100 other coastal states, declared its 200-mile economic zone in the interest of fisheries survival. On the Atlantic coast particularly, groundfish

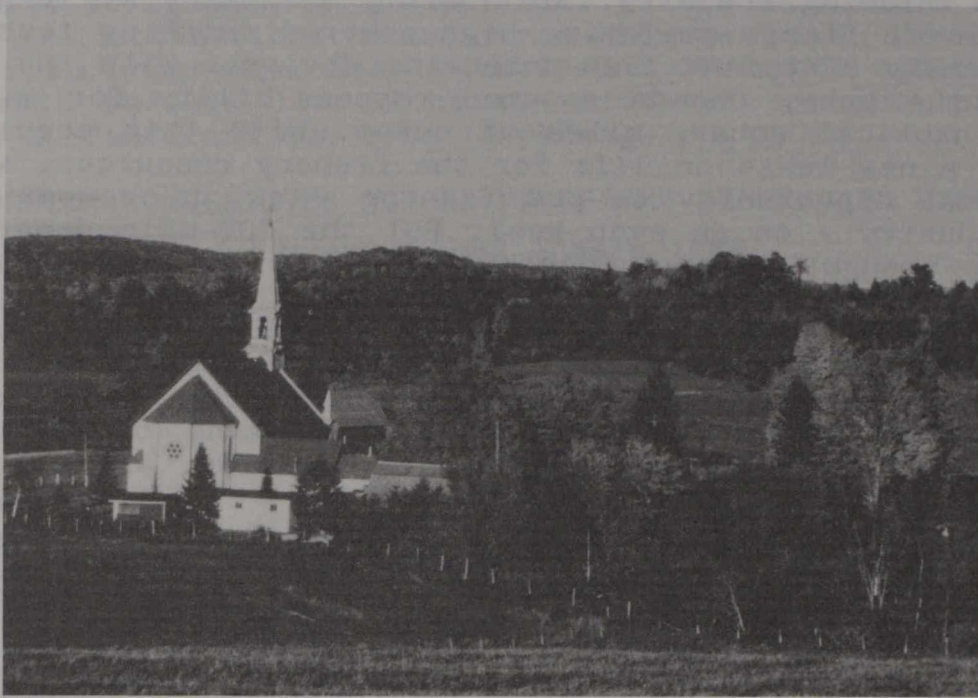
(bottom-dwelling) stocks, which had been the mainstay of the Atlantic fishing industry, were being decimated by long-range international fleets employing high-powered catching technology and extremely efficient fish-detecting devices. With the extension of the zone, Canada assumed responsibility for an extra 632 000 nautical square miles of ocean. With this acquisition has come a new lease on life for the fishery resources, and the first real opportunity to put fishing - as an occupation and as an industry - on an even keel. But the 200-mile demarcation has also brought new responsibilities. Scientific management of the fisheries in this area, the essential condition for a stable industry, now is a strictly Canadian responsibility. Fisheries and aquatic research is being undertaken in biology, ecology, the population dynamics and migrations of fish and shellfish and marine mammals, the forecasting of fish stock abundance and calculation of sustainable yields, and the development of new aquaculture techniques.

Ocean research is coordinated by the Ocean Science and Surveys (OSS) section of the Canadian Department of Fisheries and Oceans. OSS defines its mandate as "research and development of the marine environment around and within Canada - and the optimum use of renewable and non-renewable resources". This covers a very long waterfront. Canada's coastline, measured at 131.650 nautical miles, is the longest in the world. The nation's ocean research effort, or at least that part of it conducted by the federal government, is carried out by roughly 112 scientists backed by support staff operating in research establishments on the Atlantic and Pacific coasts, and at other locations inland. The Bedford Institute of Oceanography in Halifax and the Institute of Ocean Sciences near Victoria are respectively the Atlantic and Pacific bases for Canadian ocean studies. Both enjoy an international reputation for excellence and innovation in the field. The Bayfield Laboratory for Marine Science and Surveys in Burlington, Ontario and the Champlain Centre in Quebec City, Quebec, also conduct oceanographic research.

Because of increased economic activity in the highly delicate Arctic environment, the Canadian government has established a central facility to co-ordinate and store the mass of information now being generated from a multitude of Arctic studies. This centre is located at the Institute of Ocean Sciences and has, since its inception in 1980, been the focal point for all data gathered in the western Arctic and along the Canadian west coast. Information from studies carried out separately and jointly by government and industry is relayed via the centre to government regulatory bodies such as the Federal Environmental Assessment Review Office (FEARO), for use in environmental assessments of Arctic projects.

LE MULTICULTURALISME: LES CANADIENS D'ORIGINE FRANCAISE

La présence française au Canada remonte au début du XVIIème siècle, époque à laquelle les Français furent les premiers Européens à s'y établir. Ils s'installèrent d'abord en Acadie, région qui englobe maintenant la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, le Maine et la vallée du fleuve Saint-Laurent. Par la suite, ils essaimèrent à travers le continent, fondant un empire qu'on appela la Nouvelle-France et qui s'étendait de la côte atlantique jusqu'aux montagnes Rocheuses et de la mer



Une scène rurale québécoise, dans les Laurentides

d'Hudson jusqu'au Golfe du Mexique.

C'est en 1534, il y a 450 ans, que Jacques Cartier a pris possession du nouveau continent, au nom du roi de France, à l'entrée de la baie de Gaspé. Il fallut cependant attendre 1608, année de la fondation de Québec par Samuel de Champlain, avant que la Nouvelle-France ne commence vraiment à être colonisée et encore 1663, année où le roi la prit sous sa juridiction, avant que l'afflux d'immigrants ne devienne important. Entre 1663 et la fin du régime français en 1763, la colonie devint florissante grâce aux immigrants assistés par le gouvernement mais encore plus grâce à l'encouragement des mariages précoces et des familles nombreuses. Le nombre de colons d'origine française, qui était de 6000 en 1668, passa à quelque 70.000 en 1760. Pourtant, 10.000 Français seulement avaient immigré dans cette même période.

L'autre grand centre de colonisation française fut l'Acadie où l'on comptait 1600 colons en 1713 et quelque 8000 en 1755. En cette année la population acadienne fut expulsée de la vallée d'Annapolis (Nouvelle-Ecosse) à la suite de la guerre entre la France et la Grande-Bretagne. Lorsque la guerre prit fin, les Acadiens déportés se trouvèrent disséminés en Louisiane, au Cap Breton, en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick. Aujourd'hui, ils constituent un rameau spécial de la famille canadienne-française, dont le centre culturel et politique est à Moncton (Nouveau-Brunswick).

La première colonie rurale de l'Ontario a été fondée par des Français à Windsor en 1749 et les francophones sont maintenant bien représentés dans le nord-est et le sud-est de l'Ontario.

Les Canadiens-français s'aventurèrent dans l'ouest dès 1634 à la recherche de nouveaux territoires pour la traite des fourrures. La première colonie permanente de l'ouest canadien fut fondée en 1818 par des Canadiens-français à Saint-Boniface, situé maintenant dans la banlieue de Winnipeg. Aujourd'hui, Saint-Boniface est le foyer de la culture française dans l'ouest



Montréal, la deuxième ville francophone du monde

et est chaque année le site du Festival du voyageur, carnaval au cours duquel on célèbre le rôle joué par les Canadiens-français dans l'exploration et la colonisation de l'Ouest. On trouve d'autres communautés francophones au nord d'Edmonton, en Alberta et dans le sud du Manitoba et de la Saskatchewan.

Sous le régime britannique, de 1763 à la Confédération en 1867, la population canadienne-française continua d'augmenter rapidement. Selon le premier recensement effectué après la Confédération en 1871, il y avait 1.082.940 Canadiens-français soit presque 32% de la population canadienne.

L'immigration française est restée négligeable entre 1755 et la fin de la Seconde Guerre mondiale. Elle a ensuite augmenté sensiblement pour atteindre son point culminant en 1951, alors que 8279 Français ont immigré au Canada. A l'heure actuelle, il arrive chaque année de 2 à 3000 Français qui s'établissent le plus souvent dans la Province de Québec. Lors du dernier recensement en 1981, les 6.800.000 Canadiens d'origine française représentaient 28% de l'ensemble de la population, y compris 90% au Québec, 38% au Nouveau-Brunswick, 14% au Manitoba et presque 7% en Ontario.

Dès le début, les Canadiens-français surent faire bon usage de leurs nouvelles institutions représentatives dans le but de protéger leur langue, leur religion et leur société traditionnellement agricole. Trois Canadiens-français ont occupé le poste de Premier Ministre du Canada, et ceci durant 40 des 117 années depuis la Confédération.

Les années 1950 virent l'apparition d'un ferment de révolution sociale. En effet, au cours de cette période, le Québec s'urbanisa et s'industrialisa rapidement. L'image traditionnelle du Québec rural avec ses familles nombreuses groupées autour de l'église fit place à une conception de la vie urbaine qui prônait la mobilité, de meilleurs services et une intervention répétée de l'Etat pour mener à bien les réformes socio-économiques nécessaires. Chose tout aussi importante, les Québécois se

rendirent compte que leur gouvernement, c'est-à-dire la plus importante institution politique contrôlée par eux, pouvait les aider à contrôler davantage leur économie.

La longue lutte qu'ont menée les Canadiens-français pour protéger leurs institutions et leur culture a créé des conditions propices à la préservation de la langue et des valeurs culturelles des divers groupes ethniques du Canada. La présence permanente d'une importante collectivité francophone au Canada, avec les traditions de fondateurs et premiers colonisateurs du territoire, a exclu la possibilité d'imposer toute politique uniforme d'homogénéité. C'est dans ces conditions que le Canada poursuit une politique de multiculturalisme dans un cadre de bilinguisme.

EN BREF



A NEW GOVERNOR-GENERAL FOR CANADA

Her Excellency, the Right Honourable Jeanne Sauvé was sworn in on 14 May as the 23rd Governor-General of Canada. Since 1979 Mrs. Sauvé has served as Speaker of the Canadian House of Commons. Appointed by the Queen on the advice of the Canadian Prime Minister, the Governor-General is the sovereign's representative and acts as Head of State and symbol of the unity of the Canadian confederation and of the permanence of its institutions.

At left: Her Excellency, Mrs. Jeanne Sauvé, Governor-General of Canada.

L'ETE JACQUES CARTIER

En cette année 1984, le Canada fête le 450^e anniversaire de l'arrivée sur la terre canadienne du découvreur malouin Jacques Cartier. Lors d'un grand festival estival, les Canadiens ainsi que les touristes auront l'occasion de se retremper dans l'histoire. Des expositions et présentations diverses illustreront la vocation maritime du pays. Quatre événements spectaculaires marqueront ces festivités: les rassemblements des Grands Voiliers, les championnats nationaux et internationaux des dériveurs et planches à voile, la course Challenge Labatt Canada, et la course transatlantique de yachts de formule Un. En plus des événements nautiques, le festival annuel d'été à Québec déploiera tout un éventail de spectacles, d'expositions, de fêtes ethniques, de danses populaires et de concerts. C'est la fête chez nous, cet été!

UN CONGRES MONDIAL DES VILLES JUMEELES

Du 24 au 28 septembre 1984, se tiendra à Montréal, pour la première fois en Amérique du Nord, le congrès de la Fédération mondiale des Villes jumelées/Cités unies, auquel quelque 5000 délégués des administrations municipales, venant du monde entier, sont attendus. Ce congrès se veut un dialogue permettant aux organismes municipaux, para-municipaux et régionaux d'échanger leurs idées au cours de 22 colloques, groupés en thèmes dont l'organisation urbaine, les technologies nouvelles, le développement, l'autonomie locale, la santé publique, le sport.